



Union des sociétés de tir  
Lausanne & environs

# Présentation

L'Union des Sociétés de tir de Lausanne et environs (USTL) a été fondée le 18 février 1920 dans le but de représenter l'ensemble des tireurs de Lausanne et des communes avoisinantes auprès des Autorités civiles et militaires, de collaborer avec le Service des sports de la Ville de Lausanne dans la gestion des installations de tir communales et d'organiser des manifestations de tir.

Actuellement l'Union regroupe 28 sociétés pratiquant le tir dans une ou plusieurs des disciplines suivantes: armes longues à 300 mètres et à 50 m, armes de poing à 25 et 50 m et armes à air comprimé à 10 m (pistolet et fusil). Le centre de tir sportif de Vernand héberge les installations à 300, 50 et 25 m. Il est ouvert de mars à octobre. Un stand à 10 m installé dans une halle sportive située à proximité de la patinoire de Malley sert de cadre durant l'hiver aux adeptes du tir à air comprimé.

Les organes de l'USTL sont l'Assemblée des délégués, pouvoir suprême se réunissant une fois par année, le comité de 6 à 8 membres formé de représentants des sociétés affiliées et la commission de vérification des comptes.

La période administrative est l'année civile. L'assemblée des délégués a lieu une fois par année au début du mois de mars. Elle approuve les rapports du comité et les comptes, fixe les tarifs et les cotisations; elle élit les membres du comité et les vérificateurs des comptes.

Au début de la saison, le comité établit le tableau de réservation des cibles en collaboration avec les sociétés membres de l'Union. Il tient également compte des besoins des autres sociétés de tir, cantonales

ou autres, qui désirent organiser des compétitions dans les installations de Vernand.

Il établit également le tableau des journées de tirs militaires à 300 et à 25 m en assurant une répartition équitable de ces journées entre les sociétés intéressées.

En plus des dates programmées par les sociétés de tir, les membres des sociétés de tir affiliées à la Société Vaudoise des Carabiniers peuvent louer les installations pour des entraînements individuels. Ils doivent pour cela s'adresser au chef de stand qui attribue les cibles disponibles et facture les locations selon un barème de tarifs fixé par la Commune de Lausanne.

Le centre de tir sportif de Vernand est ouvert de mars à octobre, chaque après-midi de mardi à vendredi, ainsi que le matin et l'après-midi du samedi sauf avis contraires.

Pour modification de réservations existantes ou nouvelles réservations, prière de s'adresser au chef de stand, Monsieur Vincent Fleury, directement sur place ou

par téléphone 021 315 49 71 ou

par courriel à [ctsv@lausanne.ch](mailto:ctsv@lausanne.ch).

## Composition du comité USTL

Président : Gilbert Friedli

Vice-président : Gérald Comte

Trésorière: Martine Comte

Intendance: Françoise Métraux

Délégué 300 m : Gérald Comte

Délégué pistolet 25/50 m : Yves Sarteur

Délégué carabine 50 m : André Divorve

Délégué air comprimé : François Barrat

---

La correspondance est à envoyer à l'adresse suivante

**Union des Sociétés de tir de Lausanne et environs**

**c/o Gilbert Friedli, Fau-Blanc 26, 1009 Pully**

Prière de consulter le site [www.ustl.ch](http://www.ustl.ch) pour plus d'informations.

Mars 2019